



LES FOULÉES BLEUES DU BUGATTI

26ème édition – Vendredi 15 Mai 2026

10km / 5km

Dans le cadre des activités de l'Association Sportive et Artistique de la Région de Gendarmerie des Pays de la Loire, la section ASAG de la gendarmerie du MANS (72) organise le **vendredi 15 Mai 2026**, les 26èmes FOULÉES BLEUES DU BUGATTI au sein de l'enceinte du circuit des 24 heures du MANS.

PRÉSENTATION

Cette compétition, entièrement sur macadam, se déroulera sur le mythique circuit du Bugatti, théâtre des 24 heures du MANS.

Cette course à pied, inscrite au calendrier de la Ligue Ouest de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD), s'adresse à tous les militaires, officiers, sous-officiers, engagés volontaires ainsi qu'aux personnels civils des armées, policiers, pompiers, représentants de l'État, partenaires et amis de la gendarmerie.

Nous organisons deux courses, une d'un peu plus de 5 kilomètres et une seconde de 10 kilomètres. Les deux courses sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le 10 kilomètres sera une course « compétition », chronométrée et récompensée. Le 5 kilomètres sera une version « loisir », qui sera chronométrée aussi où ne seront récompensés que les trois premiers du classement général.

Cette année nous innovons avec une version semi-nocturne ! En effet la course aura lieu le soir avec un départ à 20 heures. Elle offrira ainsi une ambiance originale et festive aux participants !

DÉROULEMENT DE LA COURSE

19H00 : Rassemblement de tous les participants. Un « pass » d'accès vous sera fourni après votre inscription, et un guidage aura lieu aux abords et dans l'enceinte du circuit pour le stationnement des véhicules. L'accès au circuit se fait par l'entrée située chemin aux bœufs, face au Technoparc au MANS (Cf annexe 1)

19H10 : Remise des dossards et des puces **qui seront à restituer à l'issue de la course** (prévoir épingles)

20H00 : Départ commun des deux courses

22H00 : Proclamation des résultats sur le circuit suivi d'un « after run » servi sur le circuit par William SARAZIN, notre traiteur.

Une tombola sera organisée au cours de laquelle de nombreux lots offerts par nos partenaires seront mis en jeu. Nous vous espérons nombreux à y participer pour nous permettre de continuer à faire vivre cette belle course à pied. **(1€ le ticket)**.

ÉLABORATION DU CLASSEMENT

Le classement de la course de 10 kilomètres sera établi selon les catégories suivantes, communes aux deux sexes :

- Juniors : 2007/2008
- Espoirs : 2004/2006
- Seniors : 1992/2003
- Masters 0 : 1987/1991
- Masters 1 : 1982/1986
- Masters 2 : 1977/1981
- Masters 3 : 1972/1976
- Masters 4 : 1967/1971
- Masters 5 : 1962/1966
- Masters 6 : 1957/1961

Le classement par équipe sera établi sur 3 coureurs, toutes catégories confondues.

Dès l'arrivée du dernier concurrent, il sera établi un classement provisoire. Le classement définitif sera adressé aux participants ultérieurement.

CHALLENGE DE L'UNITÉ GENDARMERIE

Comme les années précédentes, nous remettons un trophée à l'unité gendarmerie la plus représentée sur les courses. Nous invitons donc chaque commandant d'unité à relayer notre course afin de profiter de cet événement pour organiser un moment de cohésion au sein de leur unité.

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive FCD en cours de validité, d'une licence FFA ou **vous pouvez fournir une attestation après avoir effectué un 'Parcours Prévention Santé' via le lien <https://pps.athle.fr>**.

Aucun autre document (FSPN, triathlon, VMP...) ne sera accepté.

L'inscription s'effectuera en ligne sur le site **HelloAsso.com** via le lien web ou le QR-code suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-et-artistique-de-la-gendarmerie-des-pays-de-la-loire-asag-le-mans/evenements/les-foulees-bleues-du-bugatti-edition-2026>



Les licences FCD, FFA ou attestations « PPS » pour les non licenciés seront joints lors de votre inscription sur le site. **Les engagements seront effectués pour le jeudi 7 mai 2026, dernier délai. Aucune inscription ne pourra être validée après cette date.**

TARIF

La participation à la course est payante, pour apporter un soutien financier à une association caritative. Pour valider votre inscription une somme vous sera demandée en fonction de votre situation et de votre choix :

- Licenciés ASAG Pays de la Loire avec ou sans repas : 5 €uros
- Licenciés Fédération des Clubs de la Défense (FCD) hors ASAG Pays de la Loire : Gratuit
- Non licencié FCD : 5 €uros
- Partenaires : Gratuit

Lors de votre inscription, vous aurez la possibilité de choisir la box « after run » préparée par notre traiteur, William SARAZIN, qui vous la remettra sur le circuit. Elle sera composée de plusieurs tapas, chips, assortiments de légumes, desserts et d'une bouteille d'eau. Vous pourrez ainsi prolonger ce moment convivial sur le circuit accompagné de boissons diverses qui vous seront aussi proposées. La box est au prix de 14,50 € pour les non licenciés FCD ou ASAG,

Lors de cette 26ème édition nous soutiendrons le mouvement **JEPRETEMESJAMBESA** créé par notre camarade l'adjudant Régis DESCAMPS qui organise

des raids solitaires longues distances au cours desquels il met en avant des enfants atteints d'une maladie orpheline et/ou d'un handicap.

Grace à vos inscriptions et vos dons nous soutiendrons son action ! Toutes les informations sur les actions de JEPRETEMESJAMBESA sur :

Facebook <https://www.facebook.com/share/1Akm9cEH5N/>

Instagram <https://www.instagram.com/jepretemesjambesa>



DISPOSITIONS DIVERSES

Le circuit nous est mis à disposition gracieusement par l'ACO, merci aux participants de respecter les structures et les consignes qui vous seront communiquées lors du briefing avant le départ.

Il y aura possibilité de prendre une douche sur place.

Le soutien médical sera assuré par la Protection Civile de la Sarthe, antenne de l'Antonnière à AIGNE (72).

Enfin nous vous rappelons que notre course est uniquement réservée aux personnes ou aux services qui ont fait l'objet d'une invitation directe de notre part. Tout autre personne qui s'inscrirait à la course sans notre autorisation, sera exclue.

Tout renseignement complémentaire concernant cette épreuve peut être obtenu auprès de :

- Adjudant-Chef David CHOISNET – david.choisnet@gendarmerie.interieur.gouv.fr – 06.27.47.83.11

APRÈS LE SUCCÈS DE L'ANNÉE DERNIÈRE, NOUS ESPÉRONS VOUS REVOIR ENCORE PLUS NOMBREUX POUR CETTE COURSE UNIQUE DANS UN CADRE DE LÉGENDE !

ACCÈS AU CIRCUIT DES 24 HEURES



Entrée du circuit